

## DÉLIBÉRATION DE\_2025\_023

Le trois juin deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE MONTCARET sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation :

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINÉ, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Karine LEY, Annie MAIGRE, Éric REY, Thierry BOIDÉ, Jocelyne ARSIGNY, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET-COLLAS, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Michel FRICHOU représenté par Thierry BOIDÉ, Didier MOREAU représenté par Gilbert DE MIRAS, Christophe MARCETEAU représenté par Gilles TAVERSON, Christian GALLOT représenté par Annie MAIGRE, Jean-Louis REY représenté par Éric REY, Marc GRANDY représenté par Yves JACQUELIN, Cyril BARDE représenté par Jocelyne ARSIGNY

Secrétaire : Marie-Catherine ROHOF

Membres en exercice : 32 Présents : 25 Votants : 32 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 32

### OBJET : VENTE DE TERRAIN SUR LA ZA ÉCOPÔLE A VÉLINES VENTE LOT 5

Monsieur le Président fait part au Conseil Communautaire de la demande faite par la commune de Vélines d'acquérir le lot 5 pour une surface totale de 2132 m<sup>2</sup> à 14.90 € HT le m<sup>2</sup> sur la ZA Écopôle à Vélines.

Vu l'avis des domaines du 23 mai 2022,

Monsieur le Président propose de fixer le prix de vente du terrain à 31766.80 € HT hors frais de notaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve cette décision et autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à la réalisation de cette vente.**

Le Président,  
Thierry BOIDÉ

